

2026

TARIFS NAUTIQUES

PORT CAMARGUE

1^{er} PORT DE PLAISANCE D'EUROPE

+ DE 5 000 AMARRAGES / SERVICE 24H/24



Capitainerie de Port Camargue
3, avenue du Centurion 30240 Le Grau du Roi
capitainerie@portcamargue.com
www.portcamargue.com
Tél : 0033 (0)4 66 51 10 45

**CARTE FIDÉLITÉ
10 NUITS
EN ESCALES
- 50%**

Contactez
nos services

VOTRE ESCALE À PORT GAMARGUE

ESCALES À LA JOURNÉE

GAT.	LONGUEUR	LARGEUR MAX	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
I	< à 4,99	2,5	8€	14€	17€
II	5 à 6,49	3	10€	16€	23€
III	6,5 à 7,99	3,5	12€	20€	29€
IV	8 à 9,49	4	15€	26€	33€
V	9,5 à 10,99	4,5	20€	32€	40€
VI	11 à 12,99	5	26€	38€	51€
VII	13 à 14,99	5,5	33€	50€	61€
VIII	15 à 17,99	6	46€	65€	79€
IX	18 à 23,99	7	62€	87€	105€
X	24 à 29,99	>7	5€/m	6€/m	7€/m
XI	> 30	>8	6€/m	7€/m	8€/m

ESCALES À LA SEMAINE

GAT.	LONGUEUR	LARGEUR MAX	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
I	< à 4,99	2,5	38€	72€	90€
II	5 à 6,49	3	48€	85€	108€
III	6,5 à 7,99	3,5	60€	102€	138€
IV	8 à 9,49	4	79€	122€	161€
V	9,5 à 10,99	4,5	96€	156€	198€
VI	11 à 12,99	5	122€	192€	246€
VII	13 à 14,99	5,5	158€	244€	300€
VIII	15 à 17,99	6	218€	317€	387€
IX	18 à 23,99	7	306€	431€	529€
X	24 à 29,99	>7	15€/m	20€/m	26€/m
XI	> 30	>8	20€/m	26€/m	31€/m

ESCALES AU MOIS

GAT.	LONGUEUR	LARGEUR MAX	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
I	< à 4,99	2,5	142€	249€	314€
II	5 à 6,49	3	164€	291€	381€
III	6,5 à 7,99	3,5	208€	359€	472€
IV	8 à 9,49	4	270€	426€	561€
V	9,5 à 10,99	4,5	354€	538€	695€
VI	11 à 12,99	5	447€	671€	852€
VII	13 à 14,99	5,5	569€	842€	1 044€
VIII	15 à 17,99	6	773€	1 103€	1 359€
IX	18 à 23,99	7	1 095€	1 503€	1 851€
X	24 à 29,99	>7	48€/m	70€/m	87€/m
XI	> 30	>8	63€/m	87€/m	103€/m

La redevance réglée pour un forfait lie l'utilisateur pour la durée complète du forfait.

Le paiement de la redevance s'effectue à la souscription.

Basse Saison : novembre, décembre, janvier, février, mars

Moyenne Saison : avril, mai, juin, septembre, octobre

Haute Saison : juillet, août

Au-delà de 2 heures, toute escale est facturée au tarif journalier. Départ avant 12h.

STATIONNEMENT À TERRE POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE

Dans la limite des places disponibles. Contactez nos services

AMARRAGES À FLOT LONGUE DURÉE

CAT.	LONGUEUR	LARGEUR MAX	TARIFS FORFAIT ÉTÉ 6 MOIS	TARIFS ANNUELS
I	< à 4,99	2,5	997€	1 240€
II	5 à 6,49	3	1 284€	1 668€
III	6,5 à 7,99	3,5	1 569€	2 069€
IV	8 à 9,49	4	1 903€	2 489€
V	9,5 à 10,99	4,5	2 329€	3 011€
VI	11 à 12,99	5	2 821€	3 705€
VII	13 à 14,99	5,5	3 444€	4 639€
VIII	15 à 17,99	6	4 180€	5 728€
IX	18 à 23,99	7	5 598€	7 556€
X	24 à 29,99	>7	266€/m	359€/m

Stationnement multicoques hors chenal sud : tarifs majorés + 50%

Forfait été : le forfait est souscrit pour une durée de 6 mois du 1^{er} mai au 31 octobre, sous réserve de disponibilité et sur inscription sur nos listes d'attente.

Forfait Annuel : applicable à la date de souscription jusqu'au 31 décembre de l'année pour les contrats établis en cours d'année, puis établi pour chaque année civile lors des renouvellements.

PARC À BATEAUX - MISE À L'EAU

PARC À BATEAUX SUR REMORQUE < 7M AVEC CALE DE MISE À L'EAU EN ACCÈS LIBRE

PÉRIODE	JOUR	SEMAINE	MOIS
Basse saison	21€	33€	113€
Moyenne saison	21€	49€	161€
Haute saison	21€	66€	222€

Tout stationnement hors réservation : **31€/jour** supplémentaire

Le stationnement à terre sur remorque est autorisé aux bateaux / remorques de moins de 7 m.

Basse Saison : novembre, décembre, janvier, février, mars

Moyenne Saison : avril, mai, juin, septembre, octobre

Haute Saison : juillet et août

Forfait été : le forfait est souscrit pour une durée de 6 mois du 1^{er} mai au 31 octobre **750€**

Forfait hiver : le forfait est souscrit pour une durée de 6 mois du 1^{er} novembre au 30 avril **400€**

PARC POUR VOILIERS MONOTYPES

ET ASSOCIATION DE CLASSE, SUR REMORQUE OU SUR BER ROULANT AVEC POTENCE DE MISE À L'EAU EN ACCÈS LIBRE

CATÉGORIES	LONGUEUR DU BATEAU (MÈTRES)	TARIF PLEIN/AN	TARIF RÉGATIER/AN*
I	< à 4,99	1262€	911€
II	5 à 6,49	1695€	1224€
III	6,5 à 7,99	2105€	1519€
IV	8 à 9,49	2534€	1826€
DRAGONS	Réservé aux adhérents de la SNGRPC		1723€

● Pour les tarifs jour/semaine/mois se reporter aux tarifs escales à flot

● Potence charge maximale 5 tonnes en libre service 5 heures

● * Tarif régatier : réduction de 30% sur le tarif à flot (selon conditions)

MANUTENTIONS ET STATIONNEMENT SUR ZONE TECHNIQUE

MANUTENTIONS AVEC PORTIQUES

jusqu'à 80 T, mise à terre et mise à l'eau

GAT.	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
LONG.	< à 4,99	5 à 6,49	6,5 à 7,99	8 à 9,49	9,5 à 10,99	11 à 12,99	13 à 14,99	15 à 17,99	18 à 23,99	+ de 24
BASSE SAISON*	128€	140€	182€	266€	312€	346€	422€	606€	sur devis	sur devis
HAUTE SAISON**	152€	164€	210€	314€	364€	406€	488€	710€	sur devis	sur devis

* 10 jours stationnement inclus (BS) / ** 5 jours stationnement inclus (HS)

MANUTENTIONS E@BONUS Voir conditions au verso

-10%

STATIONNEMENT À TERRE (Zone technique - Carénage du bateau)

GAT.	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
LONG.	< à 4,99	5 à 6,49	6,5 à 7,99	8 à 9,49	9,5 à 10,99	11 à 12,99	13 à 14,99	15 à 17,99	18 à 23,99	+ de 24
COURTE DURÉE* TARIF À LA JOURNÉE	10€	13€	13€	15€	18€	20€	28€	33€	38€	+ 5€/m
LONGUE DURÉE** TARIF MENSUEL	138€	147€	169€	192€	260€	329€	409€	487€	567€	+ 36€/m

* Courte durée < 20 jours / ** Longue durée uniquement en basse saison

Au-delà de 20 jours le tarif à la journée est multiplié par 3.

Haute Saison : (1/02 - 31/08) : 5 premiers jours gratuits.

Basse Saison : (1/01 - 31/01 et 1/09 - 31/12) : 10 premiers jours gratuits.

Majoration de 50% des tarifs pour les manutentions d'urgence en dehors des horaires et jours d'ouverture du service.

- Basse Saison : du 01/01/26 au 31/01/26 et du 01/09/26 au 31/12/26
- Haute Saison : du 01/02/26 au 31/08/26
- Au-delà de la période de gratuité
- Dans la limite des places disponibles du 1^{er} septembre 2026 au 31 janvier 2027. Une convention d'occupation de terre-plein doit être signée avec le bénéficiaire. Au-delà de la période autorisée, le tarif de stationnement par jour s'applique.

Le calage des bateaux jusqu'à 7 mètres peut être réalisé soit par la régie soit par un professionnel agréé. Au-delà se rapprocher d'un professionnel agréé.

À partir d'une troisième opération simple, au cours de l'année, le plaisancier bénéficie d'une remise de 40% du Tarif.

Stationnement multicoques chenal sud : nous consulter

PRESTATIONS DE MANUTENTION

LEVAGE (< 1/2 H)

< 300 kg	90€
Entre 300 et 1700 kg	150€

MATAGE / DEMÂTAGE (< 1/2 H)

< 10 m	150€
10 à 20 m	170€
> 20 m	230€

AUTRES PRESTATIONS

Paire de tins (pour 1 jour)	12€
Porte-mâts zone technique	10 €/jour ou forfait de 200€/mois
Ponceuse avec aspiration incluant mise à disposition gracieuse de plateformes de travail	30€/jour ou 60€ forfait 3 jours ou 80€ forfait 5 jours



AUTRES PRESTATIONS

Mobilisation d'un Agent Capitainerie (1/2h supplémentaire)	30€
Immobilisation d'appareil de pompage ou de levage (1/4h supplémentaire)	29€
Défense Pieux	102€
Location Nacelle avec chauffeur (par 1/2 heure)	212€
Remorquage par mètre de longueur de bateau	
● 1 zone	14€/m
● 2 zones	19€/m
● 3 zones	23€/m
Nettoyage plan d'eau et à terre	200€
Main d'œuvre supplémentaire (h/personne)	58€
Amarre	
● 14 mm (diamètre) par mètre	3€/m
● 18 mm (diamètre) par mètre	4€/m
Mise en place des sabots de protection des échappements	172€
Redevance annuelle forfaitaire professionnels hors zones techniques	212€
Forfait service déplacement de bateaux particuliers évènements ou manifestations nautiques ou travaux	100€

DIVERS

AMARRAGE OU STATIONNEMENT NON AUTORISÉ

Tout bateau ou remorque en stationnement non autorisé peut être déplacé par la Capitainerie. Les frais sont à la charge du propriétaire.



FOURNITURE ÉLECTRIQUE SUR LES POSTES ÉQUIPÉS DE :

- 16 ampères monophasés (branchement permanent) : **390€/an**
- 32 ampères monophasés : **390€/an**
- 32 ampères triphasés : **930€/an**
- 63 ampères triphasés : **1 838€/an**

Pour les bateaux en escale qui demandent une puissance supérieure à 20 ampères sous 380 V, un forfait de 6€ par jour et par tranche de 10 ampères est appliqué. Tous les forfaits sont par année civile.

- Forfait consommation eau ou électricité pour plaisanciers de passage : **21€**



BOÎTES AUX LETTRES

- Mise à disposition pour les titulaires de contrat annuel d'une boîte aux lettres normalisée : **164€**



CLÉS MAGNÉTIQUES

- Forfait annuel : 1^{ère} clé gratuite, puis **39€** la clé supplémentaire (3 clés max).
- Propriétaire Marina : **39€** pour accès sanitaires du port public et pompe de vidange (1 seule clé).
- **39€/an** pour accès sanitaires des quais collectifs, après achat de la clé.
- Autres plaisanciers : la clé est vendue **16€** pour les escales de plus de 7 jours.
- Clef perdue, escale inférieure à 7 jours : **71€**.



LISTE D'ATTENTE

Inscription et renouvellement **50€**

NOS SERVICES

MODALITÉS

Les tarifs sont calculés selon les dimensions maximales du bateau (norme ISO 8666). Modalités complètes disponibles à la Capitainerie de Port Camargue et sur www.portcamargue.com.

Pour les bateaux > 24 m (escale courte ou longue), merci de nous contacter.



TOUS LES TARIFS DE STATIONNEMENT À FLOT INCLUMENT

- Amarrages (pieux, quais, catways, pendilles)
- Surveillance 24h/24
- Électricité (220V / 10A) & eau
- Recharge des batteries
- Déchets ménagers & tri sélectif
- Sanitaires & douches inclus (badge après 7 jours)
- Infos météo & nautiques

VIDÉO PROTECTION

Le port de plaisance est sous vidéoprotection (Code de la Sécurité Intérieure).
Infos : C.S.U. – Police municipale du Grau-du-Roi : **Tél. : 04 66 73 94 22**

WIFI

WiFi gratuit dans le port (hors secteur Marinas)
Accès via hotspot Spot Nautique

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Bornes de recharge électriques accessibles sur les parkings plaisanciers (disponibilité en temps réel sur smartphone)

MANUTENTIONS



- Toutes les opérations de manutentions sont assurées sur rendez-vous au minimum 2 semaines à l'avance (sous réserve de disponibilité).
- Les opérations de calage sont à la charge et sous la responsabilité de l'utilisateur. Déclaration de travaux polluants (sablage, peinture...) à faire obligatoirement avant la mise à terre.
- Le stationnement à terre ne dispense nullement le titulaire d'un poste à quai, de la redevance de stationnement à flot. Les usagers ont l'obligation de nettoyer les zones de terre-plein qu'ils utilisent. Dans le cas contraire, une redevance supplémentaire de **200€** leur sera facturée.
- Concernant les catamarans, veuillez contacter le service manutention.
Contact : **Tél. 04 66 53 76 36**

MANUTENTIONS E@BONUS

Réservé aux plaisanciers du port public, 10% de remise sur une manutention sur les dates de contrat. Le contrat doit être signé dans le mois de son renouvellement et la redevance annuelle réglée dans son intégralité (ou en plusieurs fois après validation du dossier).

ENVIRONNEMENT

POINT PROPRE : zone Technique n°2 Collecte des déchets des plaisanciers, des professionnels du nautisme et des propriétaires de bateaux en marinas (papiers, cartons, déchets toxiques solides et liquides, batteries, ...).

Renseignements : www.portcamargue.com. Contact : **Tél. 06 88 35 00 57**

CLEANERBLUE : ce service de collecte des eaux-usées à bord du bateau est gratuit pour les plaisanciers. **Tél. 06 02 11 12 32**

POMPES DE VIDANGE : pompage gratuit, des eaux de fonds de cales et des eaux usées (noires et grises).

Quai d'avitaillement 24 h/24. Cuve de récupération pour carburant souillé à la demande.

Renseignements Capitainerie : **Tél. 04 66 51 10 45**

LABELS ET CERTIFICATIONS : certification Ports propres actifs en biodiversité. Pavillon Bleu Port et Plage, Qualité Plaisance****

La présente brochure « Tarifs 2026 » n'est pas contractuelle.
Seul le document « Services et Tarifs de Port Camargue 2026 » fait foi en cas de litige.

